

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/2022/0134/139 du 28 septembre 2026 du **Ministre du Travail** accorde à la société PRESTA CYLINDERS SARL la modification de l'établissement à Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

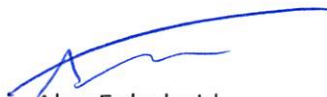
Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 14 OCT. 2026

Steinfort, le 14 OCT. 2026

Le bourgmestre



Le secrétaire communal